



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terres agricoles

Question écrite n° 46588

Texte de la question

Mme Marie-Hélène Fabre attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur le rapport de la Cour des comptes : « les terres agricoles et les conflits d'usage ». Elle lui rappelle que ce rapport recommande que les dispositifs visant l'aménagement du territoire et la protection des espaces soient davantage mobilisés pour freiner l'artificialisation des sols, c'est-à-dire l'utilisation des terres à des fins autres qu'agricoles ou environnementales, du fait par exemple de l'urbanisation ou de la création d'équipements publics. Elle lui indique aussi que la mise en place des directives régionales d'aménagement semble être le meilleur outil pour ce faire. Aussi elle lui demande de bien vouloir lui faire connaître son sentiment sur ces recommandations et les suites qu'il entend, éventuellement leur réserver.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Fabre](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46588

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 décembre 2013](#), page 13357

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)